



## Education La rentrée, côté « ressources humaines »

À l'occasion de la rentrée, les services de l'éducation nationale doivent gérer les effectifs et veiller à ce qu'aucune classe ne soit sans enseignant. En Seine-Saint-Denis, un département qui compte 830 écoles maternelles et primaires, c'est un véritable casse-tête

P. 8 ET CAHIER ÉCO - P. 6-7

# Ecole : l'épineuse gestion des ressources humaines

Lundi 3 septembre, 880 000 enseignants et 12 millions d'élèves ont effectué leur rentrée

**A** Jules-Verne, il me manque un poste en petite section, et il m'en faudra un autre à Jaurès-21 ! » C'est une étrange liste de courses qu'égrène Isabelle Paulet, inspectrice des écoles primaires du secteur Pierrefitte-Villeteuse, dans les bureaux départementaux de l'éducation nationale à Bobigny (Seine-Saint-Denis). A une autre table, Alain Gorez, chargé du secteur Livry-Gargan - Pavillons-sous-Bois, est sans nouvelles de cinq « nouveaux », des enseignants stagiaires tout juste admis au concours. L'inspecteur est confronté à un véritable jeu de piste, puisqu'il s'agit de croiser les informations pour retrouver la trace des absents et tenter de comprendre s'ils ont l'intention de se présenter en classe le jour J.

Lundi 3 septembre, l'enjeu pour l'institution est de taille : au plan national, 880 000 enseignants reprennent le chemin de l'école, de même que 12 millions d'élèves. En Seine-Saint-Denis, où nul n'a oublié la « rentrée catastrophe » de 2014 et sa quinzaine de classes restées sans enseignant plusieurs semaines durant, la pression est forte : achever la répartition des 12 000 enseignants du premier

degré que compte le département, afin de s'assurer que, lundi matin, il y aura bien un professeur dans chaque classe.

### Course contre la montre

Cette salle, le directeur d'académie, Christian Wassenberg, l'appelle en riant « la ruche ». La dernière semaine d'août, 34 inspecteurs d'académie chargés des 830 écoles primaires de Seine-Saint-Denis y défilent, pour une heure environ, devant les représentants des services « mouvements » et « remplacements » du département. Stagiaires disparus dans la nature, d'autres qui n'ont pas validé leur master 1, congés longue maladie imprévus, congés maternité qui auraient dû être prévus mais ne l'ont pas été, demi, tiers, quart temps qu'il faut absolument combler... Les problèmes à régler ne manquent pas.

A trois jours ouverts de la rentrée scolaire, les services parent donc au plus pressé, avec les enseignants de « brigade départementale » chargés de se déplacer dans tout le département, pour effectuer des remplacements de plus ou moins longue durée, un titulaire qui n'a pas obtenu sa mutation ou encore un stagiaire qui vient de refaire surface.

La Seine-Saint-Denis est particulièrement sujette aux ajustements de dernière minute, à cause du nombre important d'enseignants stagiaires – 1000 en cette rentrée dans le premier degré – dont il est impossible d'anticiper le comportement : certains renonceront à venir enseigner en Seine-Saint-Denis, département réputé difficile qui souffre d'un manque d'attractivité (dans le premier degré, 400 enseignants ont demandé une mutation). D'autres n'auront pas obtenu leur diplôme et solliciteront un report : c'est le cas d'une cinquantaine de professeurs cette année. A la rentrée 2016, une vingtaine de classes de Haute-Garonne avaient été confrontées au même problème.

A l'échelle nationale, environ 100 000 enseignants de primaire, de collège et de lycée souhaitent changer de poste tous les ans, ou bien arrivent à l'issue du concours et doivent être affectés. Mais pour la plus grande partie d'entre eux, tout est joué : les demandes de changement d'académie sont

**L'affectation  
des enseignants  
« est à la fois  
un marathon**



## et un sprint»

**ÉDOUARD GEFFRAY**  
 directeur général  
 des ressources humaines

traitées entre novembre et mars de chaque année, et tous n'obtiennent pas gain de cause.

Vient ensuite une affectation plus fine, à l'intérieur de l'académie pour les enseignants du collège et du lycée, et du département pour ceux du primaire. Et, enfin, celle des stagiaires reçus en juin au concours. «*On se rend compte après qu'il y a des personnels malades, des congés maternité, etc.*», explique Edouard Geffray, directeur général des ressources humaines. Commence alors une course contre la montre, entre mi-juillet et fin août. L'affectation des enseignants ? «*C'est à la fois un marathon et un sprint*», résume-t-il.

Toute la subtilité du problème

réside dans le fait qu'il n'y a pas de «*un pour un*», c'est-à-dire un enseignant qui entre à l'éducation nationale pour chaque enseignant qui la quitte, dans l'enseignement primaire comme dans le secondaire. La direction des ressources humaines essaie d'anticiper les départs – à la retraite, mais aussi à l'étranger ou dans l'enseignement supérieur – pour calibrer les postes à pourvoir aux concours. Mais d'autres obtiendront entre-temps des postes de directeur ou d'inspecteur d'académie, qui leur vaudront une décharge de cours, donc une chaise vide devant les élèves...

Sans compter les imprévus personnels et les désistements de lauréats, même si ces derniers sont finalement peu nombreux. «*Seuls 1 % des fonctionnaires stagiaires démissionnent sur toute la France, ce qui les rend ultra-minoritaires*», précise Edouard Geffray. Pour remplacer les stagiaires du second degré qui ne se présentent

pas, l'administration recourt chaque année aux reçus du concours classés sur liste complémentaire, jusqu'à la fin du mois de septembre. Ensuite, ce sont les contractuels qui colmateront les brèches.

La mobilité géographique prend une part importante dans le fameux «*bien-être enseignant*», que le ministre Jean-Michel Blanquer revendique comme une priorité pour l'année scolaire à venir. Parmi les chantiers ouverts, le ministère met en avant l'expérimentation dans 12 académies d'une «*gestion des ressources humaines de proximité*», soit la possibilité pour un enseignant de faire part de ses volontés d'évolution à une personne référente qui soit proche de lui. Aujourd'hui, les enseignants ont un gestionnaire désigné dans les rectorats, mais il ne s'occupe que de l'aspect administratif de leur carrière. ■

**VIOLAINE MORIN**

## LE CONTEXTE

### DÉDOUBLEMENTS

Près de 190 000 enfants sont scolarisés dans 3 200 classes de CP et 1 500 classes de CE1 à 12.

### RYTHMES

Dans 70 % des communes et 60 % des écoles, la semaine de classe revient à quatre jours, comme avant la réforme Peillon de 2013-2014.

### ÉVALUATIONS

De nouvelles évaluations sont instaurées, en janvier de l'année de CP, en CE1 et en seconde. Elles complètent celles introduites en 2017 à l'entrée du CP et de la 6<sup>e</sup>. L'évaluation de seconde doit faire le point sur les connaissances et les besoins des élèves, et les aider sur leur future orientation.

### TÉLÉPHONE

Le téléphone portable est interdit en primaire et au collège, sauf usage pédagogique. La loi promulguée le 3 août permet aussi aux lycées de l'interdire.

### PROGRAMMES

Les programmes du primaire sont clarifiés en français, mathématiques et éducation morale et civique, dans l'objectif de «*muscler les fondamentaux*».

## Alerte sur les élèves handicapés

«*Comme chaque année*», à l'occasion de la rentrée, «*on passera sous silence le scandale de milliers de jeunes handicapés qui n'ont aucune solution de scolarisation, bénéficient d'un temps faible d'école ou doivent patienter sur les listes d'attente des établissements spécialisés*», a dénoncé l'Unapei, la première fédération française d'associations de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées et de leurs familles, dans une tribune publiée dans *Le Journal du dimanche*, le 2 septembre. Son président, Luc Gateau, émet des «*doutes*» face aux propos rassurants du gouvernement. Lundi, 340 000 élèves en situation de handicap étaient attendus à l'école, soit 6% de plus qu'en 2017, selon le secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées.

